

Une loi pour les personnes disparues

Au contraire des anciens miliciens, d'autres Libanais rejettent la guerre, même si elle n'en finit plus de conditionner leur vie actuelle. Officiellement, 16 000 personnes sont portées disparues au Liban et leurs familles ne parviennent toujours pas à porter le deuil. Elles ont beau se regrouper au sein d'une même association, destinée à at-

tirer l'attention des autorités sur leurs cas, rien n'y fait. Le problème des personnes disparues fait partie des souvenirs que les autorités veulent oublier. Car, là, il ne s'agit pas de détenus en Israël ou en Syrie, mais bien de personnes enlevées par des Libanais et, pour cette raison, il vaut mieux ne pas en parler.

dit-il. On pourrait multiplier les témoignages. Et si tout drame humain est une histoire différente, ils ont tous, dans ce cas précis, beaucoup de points communs, dont le plus dur est l'incertitude. «*Nous voudrions savoir. Qu'on nous dise qu'il est mort. Et ce sera plus facile*», insiste Nahla dont le frère a été enlevé. Hassan, lui, s'est laissé entraîner dans le jeu de l'enlèvement contraire, dans le but d'un échange. En vain. Il n'a jamais pu retrouver son frère. Pour tous ces gens, la guerre est une horreur qu'il faut éviter à tout prix. Mais ils ont beau la rejeter, elle n'en finit pas de marquer leurs vies actuelles. C'est d'ailleurs un peu le cas, à divers degrés, de la plupart des Libanais. Ils se sont lancés à corps perdu dans la paix, comme on le leur a demandé, sans être vraiment sortis de la guerre. Mais suffit-il de dire qu'ils n'existent pas pour éliminer les fantômes du passé ?

S.H.

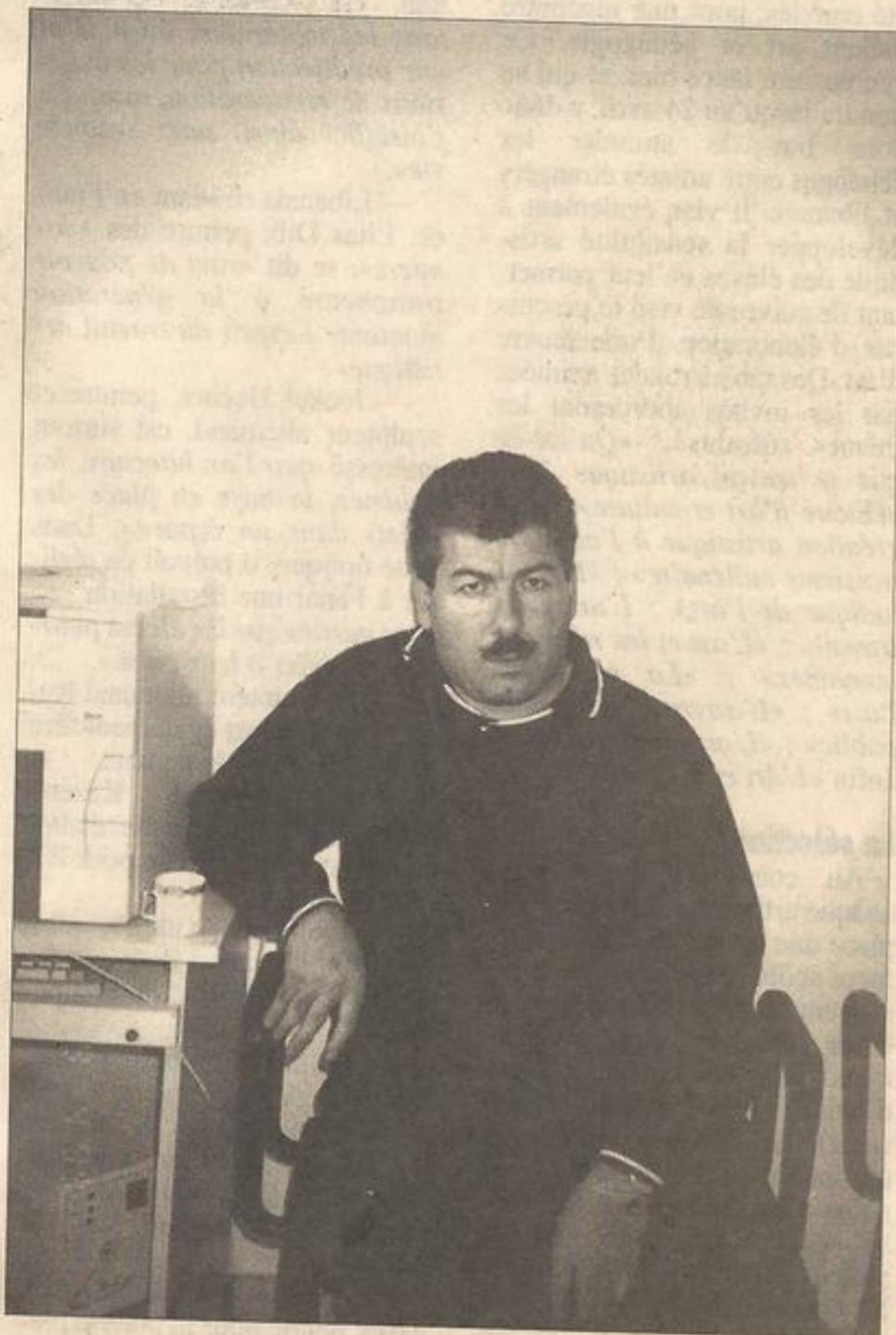
Ce sont les dossiers noirs et, pour éviter de les étudier, les autorités ont voté une loi en 1995 selon laquelle les personnes disparues depuis plus de dix ans sont considérées comme mortes. Comme s'il suffisait de le dire dans une loi pour qu'un cœur de mère, de père, de fils ou de frère et sœur puisse s'en contenter...

Le père de Marwan a ainsi été enlevé en 1982. L'enfant avait alors six ans et se souvient très bien de ce jour qui a changé son existence. Depuis, il a dû, avec sa mère, sa grand-mère et ses frères, faire le siège des responsables pour avoir des nouvelles de son père. En vain. Tantôt, on leur donnait un peu d'espoir, le téléphone sonnait en permanence à la maison et sa mère devenait fébrile, puis plus rien. Aujourd'hui, Marwan essaie d'être réaliste. «*Je sais qu'il y a très peu d'espoir, mais quand je pense que mon père pourrait être vivant à quelques mètres de moi, ayant*

perdu la mémoire, cela me tue». Le jeune homme reconnaît avoir eu beaucoup de mal à composer avec l'image de ce père, dont il se souvient à peine mais qui a été fortement idéalisé par tout son entourage. «*Tout le monde se croyait obligé de me parler de lui, au point que je me sentais minable en comparaison*».

Marwan s'est donc révolté, puis il a beaucoup réfléchi et il veut tourner la page. «*C'est certes plus dur pour ma mère et ma grand-mère, mais j'essaie de penser à l'avenir. Bien sûr, je n'oublierai jamais, mais je ne veux pas passer le reste de ma vie dans cette incertitude*». La thérapie de Marwan consiste à engager le dialogue avec les jeunes Libanais afin de leur montrer les mauvais aspects de la guerre, c'est-à-dire, entre autres, le terrible dossier des personnes disparues. «*Il faut les sensibiliser à ce problème, dit-il, afin de les empêcher de penser à la guerre*

comme à une solution ou un recours». Marwan a beau se tourner vers l'avenir, la guerre le poursuit et le traque. Elle est présente dans sa maison où le portrait du père disparu trône en bonne place, dans l'attitude de ceux qui ont connu son père et même dans le regard désespéré de sa grand-mère. Mais cela ne fait que le conforter dans sa détermination à se battre pour que d'autres jeunes ne vivent pas le même drame. «*Il faut informer, alerter, parler afin de ne pas retomber dans les mêmes erreurs*»,



Hassan cherche encore son frère, disparu en 1983.

L'Ambassade de l'Ordre Souverain de Malte

L'Université Saint Joseph de Beyrouth

vous prient

de leur faire l'honneur d'assister

à la conférence

Médicaments d'origine naturelle

Ligne de recherche pour le futur

donnée par

Le Professeur Pierre Potier

Membre de l'Académie des Sciences

le mardi 13 avril 1999 à 18 heures,
sur le campus des Sciences Médicales

de l'Université Saint Joseph.